

Diplôme Universitaire

COMPTABLE TAXATEUR DES ETUDES NOTARIALES

Programme des enseignements

Année universitaire 2020-2021

Volume
horaire annuel
90 heures

UE 1 : Comptabilités générale et notariale / Droit social - 42 heures

Comptabilité générale	12h
Comptabilité notariale	18h
Droit social (contrats de travail, convention collective, paie ...)	10h
Inspection de l'office (aspects théoriques et pratiques)	2h

UE 2 : Taxe des actes notariés et fiscalité - 48 heures

Droits de mutation à titre onéreux et à titre gratuit - TVA Immobilière - Publicité foncière	14h
Taxe des actes notariés	30h
Plus-values	4h



Responsable pédagogique

Alain LE POMMELEC

Maitre de Conférences à l'Ecole de Droit - UCA

Alain.LE_POMMELEC@uca.fr

N° SIRET

130 028 061 00260

N° Déclaration activité

84630531763

Scolarité des Diplômes Universitaires

du.droit@uca.fr

04 73 17 76 67